
DOSSIER DE PRESSE

UN PROGRAMME CEE EXPÉRIMENTAL POUR ACCOMPAGNER ARTISANS ET COMMERÇANTS VERS UNE LOGISTIQUE PLUS DURABLE

Face aux contraintes croissantes de circulation, de stationnement et aux exigences environnementales qui pèsent sur les centres urbains, le Programme Marguerite accompagne les artisans et commerçants dans l'évolution de leurs pratiques logistiques.

Le dispositif propose un accompagnement financier pouvant aller jusqu'à 1000€ permettant aux artisans et commerçants de tester des solutions de logistique durable adaptées à leur activité leur permettant de réduire l'usage professionnel de leurs véhicules. Moins rouler, c'est plus de temps alloué au cœur d'activité et moins de frais pour plus de chiffre d'affaires.

UN PROGRAMME NATIONAL DÉPLOYÉ DANS SIX GRANDES MÉTROPOLES

Lancé en 2023 et initié au démarrage en pilote dans la Métropole du Grand Paris, le Programme Marguerite est aujourd'hui déployé dans six grandes métropoles françaises : la Ville de Lille, Nantes Métropole, Bordeaux Métropole, la Métropole de Lyon et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR LES USAGES PROFESSIONNELS

Du vélo cargo à la collecte mutualisée, en passant par des solutions d'approvisionnement, de livraison ou de gestion des déchets, le Programme Marguerite répond aux besoins opérationnels en fonction des cas particuliers des artisans et commerçants.

Bénéfices clés pour les professionnels : moins de temps passé au volant et plus de temps consacré à leur cœur de métier, dans un cadre plus serein et plus durable.

DE NOMBREUX PROFESSIONNELS DÉJÀ CONVAINCUS

Au 1er avril 2026, le programme totalise 1043 tests réalisés, ayant conduit à 506 conversions, à savoir qu'un 1 artisan sur 2 passé par le Programme continue d'utiliser à ses frais la solution qu'il a essayée (soit un taux de transformation de près de 48,5 %). Ces résultats confirment la pertinence des solutions proposées et s'inscrivent dans la trajectoire fixée par le programme avec 1 800 conversions visées à l'horizon 2026.

DOSSIER DE PRESSE

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ, DE L'ÉLIGIBILITÉ AU SUIVI POST-TEST

Le Programme Marguerite propose un accompagnement personnalisé, assuré par des conseillers dédiés au sein des CCI et des CMA. Il comprend la vérification de l'éligibilité au dispositif, l'orientation vers la solution la plus adaptée, ainsi que le suivi pendant et après la phase de test.

UN PROGRAMME EXPÉRIMENTAL DANS LE CADRE DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

Financé par l'État dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), le programme a déjà montré des indicateurs en termes d'économies d'énergies et de réductions d'émissions carbone.

Voici les derniers chiffres du premier trimestre 2026 :

- 120 779 économies d'énergie en kWh soit environ 750 000 km parcourus en voiture essence (l'équivalent de plus de 18 fois le tour de la Terre)
- 19 074 émissions de CO2 économisées en kg soit l'équivalent de presque 10 aller-retour Paris - New York en avion

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), créé en 2005, constitue l'un des principaux instruments de la politique de maîtrise de la demande énergétique. Il repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée à tous les vendeurs d'énergie.

Ces derniers doivent jouer un « rôle actif et incitatif » auprès des consommateurs : ménages, entreprises, collectivités, etc., se traduisant en général par des primes financières pour la réalisation de travaux (isolation, remplacement de chauffage, projets industriels, récupération de chaleur, etc.) ou la participation à des Programmes d'Etat piloté par le Ministère de la Transition Ecologique visant à identifier de nouveaux leviers d'efficacité énergétique.

En contrepartie, les obligés peuvent demander les certificats correspondants (CEE). S'ils n'obtiennent pas de CEE à hauteur de leur obligation, les vendeurs d'énergie se voient appliquer une pénalité financière. Le dispositif mobilise ainsi de l'ordre de 4 à 6 milliards d'euros par an dans tous les secteurs (résidentiel, tertiaire, industrie, transports, agriculture, réseaux).

DOSSIER DE PRESSE

L'ÉQUIPE CADRE DU PROGRAMME MARGUERITE



Jean-Pierre Sachs

Directeur de Programme CEE Marguerite
jean-pierre.sachs@programme-marguerite.io

Après vingt ans dans la logistique de tournage puis dans l'alimentaire durable, je suis ravi d'avoir rejoint La Fabrique de la Logistique pour soutenir le Programme Marguerite et par notre action auprès des artisans et commerçants, accélérer la transition vers une ville bas carbone. Passionné par la gestion de projets complexes, j'ai toujours eu à cœur d'opérationnaliser des initiatives vertueuses ayant un impact concret au quotidien. Je m'efforce ainsi de représenter un Programme qui correspond pleinement à mes aspirations.



Delphine Blanc

La Fabrique de la Logistique
Déléguée Générale
delphine.blanc@fablog.io
06 62 10 94 61

Une expertise logistique commerciale et marketing exercée pendant 20 ans chez différents prestataires du transport express comme UPS, Geodis ou Chronopost avant de bifurquer vers une approche durable du secteur en rejoignant comme Déléguée Générale la Fabrique de la Logistique en 2022.



Jérôme Rouge

La fabrique de la Logistique
Président
jerome_rouge@orange.fr
06 08 87 97 60
ESCP Business School

Une expérience variée du pilotage de projets de transformation dans le conseil et la direction d'entités opérationnelles dans la Supply Chain. Dirigeant d'un bureau d'études en logistique urbaine spécialisé dans le secteur du BTP avec une conviction : anticiper les contraintes de transport et de stockage de matériaux est un facteur clef de performance environnementale et économique. Président de la Fabrique de la Logistique et animateur de la communauté Logistique de chantier

CONTACT PRESSE

Guillaume Billard - Responsable communication
06 50 36 60 69
guillaume.billard@programme-marguerite.io

Un programme CEE financé par :



porté par :



et en partenariat avec :

